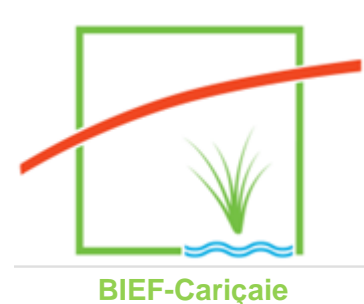


Dossier de demande d'autorisation environnementale

Pièce B : Localisation du projet



Février 2019

1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET

La commune de Châtenois est située au sud du département du Bas-Rhin, en région Grand-Est, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Strasbourg et une vingtaine de kilomètres au nord de Colmar.

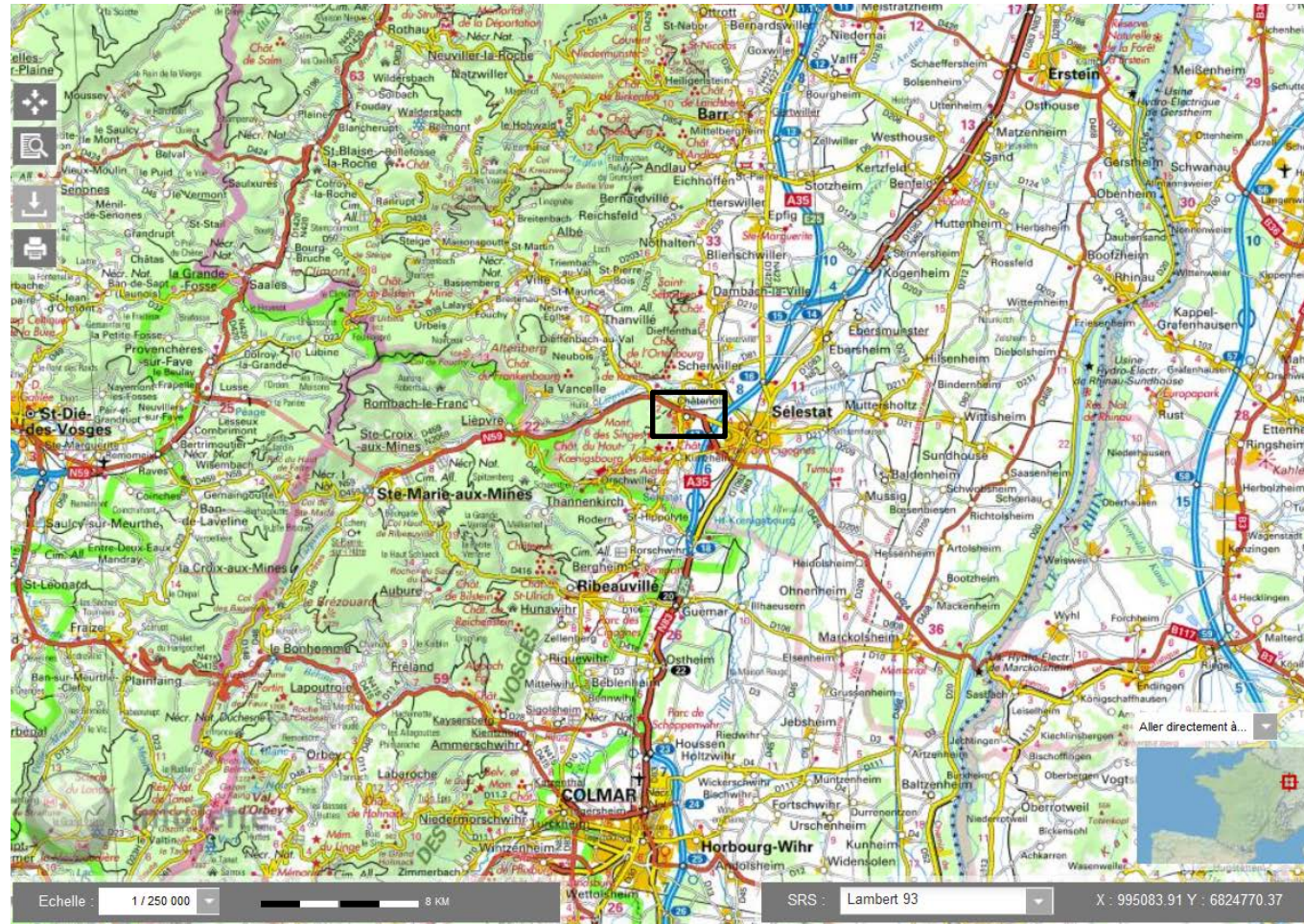


Illustration 1 : Localisation géographique du projet

Elle occupe une position stratégique, au pied des contreforts vosgiens ouverts sur la grande Plaine d'Alsace, au carrefour de deux axes majeurs :

- L'autoroute A35, qui assure la liaison Mulhouse-Colmar-Strasbourg ;
- La RN 59, qui assure la liaison transrégionale entre l'Alsace et la Lorraine à travers le massif Vosgien.

La commune de Châtenois est également située sur l'axe de la route des vins d'Alsace, sur la véloroute du vignoble d'Alsace (EuroVelo 5), sur la partie alsacienne du sentier de grande randonnée GR 5 et du sentier européen E2, et sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle en provenance du Palatinat et du Pays de Bade voisins, lui conférant un attrait touristique certain.

D'une superficie de 1 470 hectares, la commune de Châtenois compte près de 4000 habitants. Le ban communal est bordé au sud par Kintzheim, à l'est par Sélestat, au nord par Scherwiller et à l'ouest par Neubois et La Vancelle.

La RN59 contourne le massif du Hahnenberg (530 m) et traverse le territoire communal d'est en ouest, dans l'axe de la vallée du Giessen.

Elle traverse l'agglomération de Châtenois en milieu totalement urbanisé et génère une importante circulation automobile et poids-lourds à l'intérieur de la commune. Le trafic de transit remet en question les conditions de sécurité routière et contribue à la dégradation de l'environnement urbain.

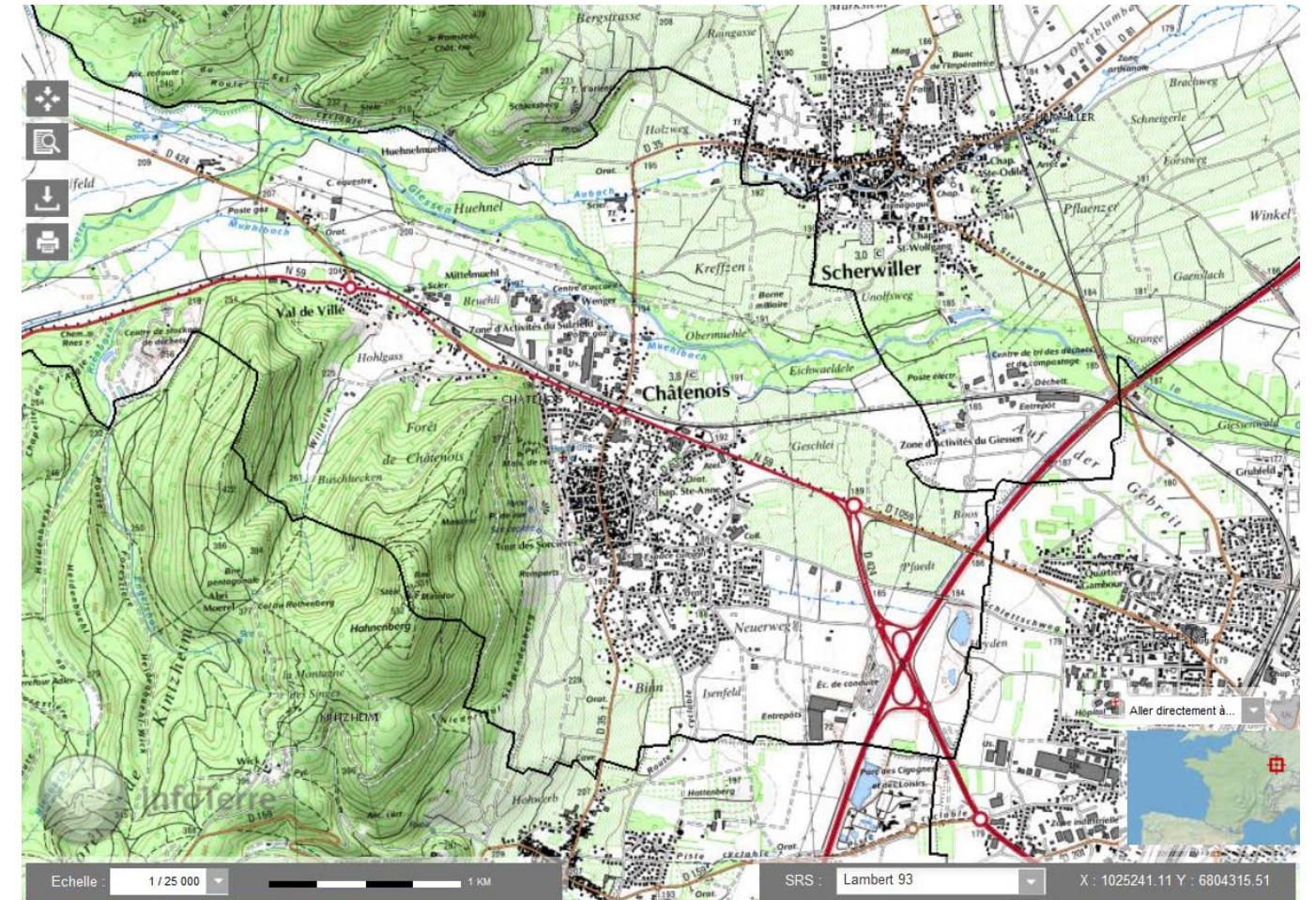


Illustration 2 : Localisation géographique du projet

Le projet consiste à aménager une nouvelle route nationale à 2x2 voies entre l'entrée ouest de Châtenois et l'autoroute A35 à l'est. Son tracé s'étend sur une distance de l'ordre de 5 km au nord de la commune.

L'origine du projet de déviation se situe sur la RN59 actuelle à l'ouest de l'agglomération de Châtenois, à proximité de l'accès au SMICTOM (centre d'enfouissement des déchets) à quelques centaines de mètres des premières habitations.

Après le franchissement de la voie ferrée par un ouvrage de type pont-route, il est prévu l'implantation d'un giratoire à quatre branches sur l'actuelle RD424 qui permettra d'assurer le raccordement avec l'ancienne RN59 (traversée de Châtenois) via le giratoire existant à l'ouest de l'agglomération. La section restante de l'actuelle RN59 entre le giratoire existant précité et le SMICTOM sera conservée pour la desserte locale. Elle sera mise en impasse au niveau du chemin forestier à l'ouest de l'entrée du SMICTOM (avec un accès possible, par un dispositif de retenus démontable, pour les convois exceptionnels).

La 2x2 voies prend réellement sa configuration 250 mètres après le nouveau giratoire. Le tracé rejoint ensuite la rive droite du Giessen en limite de zone inondable (référence pour une crue centennale). La RD35 est rétablie à l'aide d'un passage supérieur au-dessus de la déviation. Ce rétablissement comprend, de plus, un ouvrage hydraulique dimensionné pour respecter les écoulements des crues du Giessen.

Le projet emprunte ensuite la partie sud de la zone inondable du Giessen sur près de 800 m sans jamais franchir le cours d'eau. Il franchit cependant quatre fois le canal du Muehlbach, formé par un bras de dérivation de la Lièpvrette et qui rejoint le Giessen 1 km avant la limite aval de la zone d'étude. Ce cours d'eau devra être rétabli sur 400 m.

La déviation s'incurve par la suite vers le sud à l'approche de la voie ferrée qu'elle franchit une seconde fois à l'aide d'un pont-route. Elle s'inscrit alors dans une zone de vignoble AOC sur environ 700 m avant de retrouver l'ancienne RN59 au niveau du giratoire existant à l'est de l'agglomération qui sera légèrement modifié.

Au-delà, le tracé emprunte la RD424 et passe au-dessus de la voie communale « Schlettsweg » avant de se raccorder à l'autoroute A35 au moyen de l'échangeur autoroutier existant.

2 SITUATION ADMINISTRATIVE

La commune de Châtenois est membre de la Communauté de communes de Sélestat qui regroupe 12 communes pour une population de 36 419 habitants.

Elle s'inscrit dans le territoire plus large du SCoT de Sélestat et de sa région, comprenant 51 communes regroupées en 4 communautés de communes :

- la communauté de communes de Sélestat ;
- la communauté de communes du Ried de Marckolsheim ;
- la communauté de communes du Canton de Villé ;
- la communauté de communes du Val d'Argent.

SCoT de Sélestat et sa région



Illustration 3 : Périmètre du SCoT de Sélestat et sa région

Le territoire du SCoT de Sélestat et sa région a la particularité d'être interdépartemental, puisqu'il s'étend sur les départements du Bas Rhin et du Haut Rhin (communauté de communes du Val d'Argent). Il est frontalier avec l'Allemagne dans sa partie Est et se trouve en limite avec le département des Vosges sur sa partie Ouest.

Le SCoT de Sélestat et sa région compte 75 914 habitants au recensement de 2012, dont près de 50 % sont regroupés au sein de la Communauté de Communes de Sélestat.



Illustration 4 : Plan de situation